Association Crans
61 avenue du Président Wilson
94235 Cachan Cedex
bureau@crans.org
tel : 06.03.79.41.62

1er octobre 2019

Compte rendu de la réunions du 13 novembre entre le Crans et la mairie de Cachan

Présents :

- Hervé Willaime, Adjoint à la mairie.
- Pierre-Yves Robin.
- Gabriel Detraz.
- Arthur Grisel-Davy.

Après avoir rappelé les activités du Crans dans les résidences du Crous, le Crans a annoncé sa volonté de laisser le réseau en l'état après le départ de l'ENS. Ce réseau se compose de toutes les installations dans les locaux du Crous mais aussi dans ceux de l'ENS. L'association restera implanté à Cachan au moins jusqu'à 2020 par convention avec le Crous. Cette décision implique donc de trouver des interlocuteurs pour reprendre la gestion du réseau dans les écoles qui occuperont les locaux de l'ENS. La mairie précise que les écoles présentes seront l'EPF (École polytechnique féminine) et l'ECAM (École catholique des arts et métiers). Il est proposé de contacter les administrations de ces écoles et de servir d'intermédiaire ou de soutiens dans les démarches de communication. L'objectif étant de prendre contacte avec les administrations pour les informer du projet mais également auprès des élèves pour trouver des successeurs.
D'un autre coté, la mairie propose de faire rentrer le Crans dans les discussions concernant les travaux d'ouverture du campus sur la ville avec le double objectifs : prévenir les incidents en référençant précisément les infrastructures du Crans (principalement les fibres reliant les bâtiments), et participer à l'élaboration de services sur cet espace.